

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Commune : COMMUNE DE VOUGY (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21740312000017

POSTE COMPTABLE : Service de gestion Comptable de Bonneville

M. 57**Budget primitif****Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	58
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	60
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	63
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	68

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	71
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	72
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	76
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	78
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	79

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	83
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	84
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	86
B3.1 - Etat des provisions constituées	87
B3.2 - Etalement des provisions	88
B4 - Etat des charges transférées	89
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	89
B6 - Prêts	90
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	90
B9 - Etat du personnel	92
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	95
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	96
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	97
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	99
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	100

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I
		A

	Informations statistiques	Valeurs
Population totale		1 696
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

	Informations fiscales (N-2)	Collectivité	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		1 044,74
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		1 233,26
3	Dépenses d'équipement brut / population		1 824,96
4	Encours de dette / population (2) (3)		0,00
5	DGF / population		0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		34,60 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		91,36 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		147,98 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		15,29 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ».

Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

C1

I

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 226 832,30	4 005 326,04	-21 672,74 A1
Investissement	1 624 256,43	1 760 007,27 (3)	-824 838,44 A2
Fonctionnement	1 602 575,87	2 245 318,77 (4)	803 165,70 A3
			1 445 908,60

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	437 507,07 III + IV	100 000,00 B1	-337 507,07
Investissement	437 507,07 III	100 000,00 B2	-337 507,07
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	419 313,93
Investissement	A2 + B2	-1 026 594,67
Fonctionnement	A3 + B3	1 445 908,60

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DÉPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 437 507,07
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	21 222,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	387 402,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	28 882,65
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III) 100 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 803 020,13	3 829 614,80	
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	437 507,07	100 000,00	
		(si solde négatif) 689 087,60	0,00	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 929 614,80	3 929 614,80	
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 510 923,93	2 091 610,00	
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
		(si déficit) 0,00	0,00	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 510 923,93	2 510 923,93	
	TOTAL DU BUDGET (4)	6 440 538,73	6 440 538,73	

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
			TOTAL GENERAL
			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

(2) L'Assemblée peut voter des AP « dépendances imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

		II
		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	38 129,00	21 222,00	8 000,00	8 000,00	29 222,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 112 850,74	387 402,42	619 000,00	619 000,00	1 006 402,42
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	576 721,39	28 882,65	1 900 620,13	1 900 620,13	1 929 502,78
Total des dépenses d'équipement		2 732 701,13	437 507,07	2 532 620,13	2 532 620,13	2 970 127,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 900,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	111 800,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		126 700,00	0,00	140 400,00	140 400,00	140 400,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 859 401,13	437 507,07	2 803 020,13	2 803 020,13	3 240 527,20

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 859 401,13	437 507,07	2 803 020,13	2 803 020,13	3 240 527,20
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	689 087,60
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 929 614,80
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	527 144,00	100 000,00	350 000,00	350 000,00	450 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		727 144,00	100 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 650 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	183 324,13	0,00	83 976,00	83 976,00	83 976,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 135 336,57	0,00	1 026 594,67	1 026 594,67	1 026 594,67
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	635 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes financières		1 953 660,70	0,00	1 410 570,67	1 410 570,67	1 410 570,67
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 680 804,70	100 000,00	3 090 570,67	3 090 570,67	3 190 570,67

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	983 434,87		719 044,13	719 044,13	719 044,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 003 434,87		739 044,13	739 044,13	739 044,13

TOTAL	3 684 239,57	100 000,00	3 829 614,80	3 829 614,80	3 929 614,80
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 929 614,80

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

739 044,13

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

S²LO

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	836 550,00	0,00	764 000,00	764 000,00	764 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	660 500,00	0,00	613 000,00	613 000,00	613 000,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	250 024,24	0,00	242 879,80	242 879,80	242 879,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 799 074,24	0,00	1 718 879,80	1 718 879,80	1 718 879,80
66	Charges financières	38 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 840 074,24	0,00	1 771 879,80	1 771 879,80	1 771 879,80

023	Virement à la section d'investissement (4)	983 434,87		719 044,13	719 044,13	719 044,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 003 434,87		739 044,13	739 044,13	739 044,13

TOTAL	2 843 509,11	0,00	2 510 923,93	2 510 923,93	2 510 923,93
			+		
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 510 923,93
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

II

ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 400,00	0,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 275 910,00	0,00	1 260 910,00	1 260 910,00	1 260 910,00
731	Fiscalité locale	286 800,00	0,00	314 000,00	314 000,00	314 000,00
74	Dotations et participations (3)	373 208,86	0,00	390 975,00	390 975,00	390 975,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	75 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 040 318,86	0,00	2 091 585,00	2 091 585,00	2 091 585,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	25,00	25,00	25,00
77	Produits spécifiques (3)	24,55	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 040 343,41	0,00	2 091 610,00	2 091 610,00	2 091 610,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 040 343,41	0,00	2 091 610,00	2 091 610,00	2 091 610,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	419 313,93
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 510 923,93
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	739 044,13
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 400,00	0,00	1 400,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	139 000,00	0,00	139 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	29 222,00	0,00	29 222,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 006 402,42	0,00	1 006 402,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 929 502,78	0,00	1 929 502,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	130 000,00	0,00	130 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 240 527,20	0,00	3 240 527,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	689 087,60
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 929 614,80
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	764 000,00		764 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	613 000,00		613 000,00
014	Atténuations de produits	99 000,00		99 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	242 879,80	0,00	242 879,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	51 000,00	0,00	51 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	20 000,00	21 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		719 044,13	719 044,13
Dépenses de fonctionnement – Total		1 771 879,80	739 044,13	2 510 923,93

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 510 923,93
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ditions législatives et réglementaires applicables.

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 976,00	0,00	83 976,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	450 000,00	0,00	450 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		20 000,00	20 000,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	130 000,00	0,00	130 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		719 044,13	719 044,13
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00		300 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 163 976,00	739 044,13	2 903 020,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 026 594,67
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 929 614,80
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	33 000,00		33 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 700,00		7 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 260 910,00		1 260 910,00
731	Fiscalité locale	314 000,00		314 000,00
74	Dotations et participations (8)	390 975,00		390 975,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	85 000,00	0,00	85 000,00
76	Produits financiers	25,00	0,00	25,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 091 610,00	0,00	2 091 610,00

FONCTIONNEMENT

Opérations réelles (1)

Opérat

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

419 313,93

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 510 923,93

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées							
							3 929 614,80

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		III
		A

RECETTES		
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1
TOTAL	2 548 903,00	100 000,00
018 RSA	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	527 144,00	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	200 000,00	1 200 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	727 144,00	100 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	183 324,13	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00
18 Crée de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	635 000,00	0,00
Total des recettes financières	818 324,13	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 545 468,13	100 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	983 434,87	719 044,13
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 000,00	20 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 003 434,87	739 044,13
TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
		2 903 020,13
		II
		III = I + II

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

Affectation au compte 1068 (8)

1 026 59

S2Lo

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 929 614,80

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant n'est donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

		III	A1
--	--	------------	-----------

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	2 859 401,13	437 507,07	0,00	2 803 020,13	2 803 020,13	0,00	2 803 020,13
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 129,00	21 222,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
202 Frais réalisation documents urbanisme	38 129,00	21 222,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	2 112 850,74	387 402,42	0,00	619 000,00	619 000,00	0,00	619 000,00
2111 Terrains nus	25 000,00	3 316,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2112 Terrains de voirie	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
2115 Terrains bâtis	954 159,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2117 Bois et forêts	6 100,00	2 316,06		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	13 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
21311 Bâtiments administratifs	7 814,40	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
21312 Bâtiments scolaires	158 845,60	47 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316 Équipements du cimetière	47 987,52	11 806,92		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21318 Autres bâtiments publics	21 421,42	15 991,20		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
21321 Immeubles de rapport	156 840,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
21328 Autres bâtiments privés	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2138 Autres constructions	6 840,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	20 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00
21533 Réseaux câblés	19 473,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21534 Réseaux d'électrification	256 078,35	120 371,80		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00
21538 Autres réseaux	151 891,45	185 660,44		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
21578 Autre matériel technique	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	149 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

S2Lo
Publié le 15/04/2025
ID : 074-217403120-20250410-D2025-29-BF

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21621	Biens sous-jacents	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
21831	Matériel informatique scolaire	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	576 721,39	28 882,65	0,00	1 900 620,13	1 900 620,13	0,00	1 900 620,13
2312	Agencements et aménagements de terrains	183 848,00	9 453,00	310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00	319 453,00
2313	Constructions	169 020,00	3 834,00	1 590 620,13	1 590 620,13	0,00	1 590 620,13	1 594 454,13
2315	Install., matériel et outill. technique	223 853,39	15 535,65	0,00	0,00	0,00	0,00	15 595,65
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 732 701,13	437 507,07	0,00	2 532 620,13	2 532 620,13	0,00	2 532 620,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 900,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
10226	Taxe d'aménagement	14 900,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	111 800,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
1641	Emprunts en euros	93 700,00	0,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
168758	Dettes - Autres groupements	16 600,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

S2LO

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles 0,00	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP III	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)						
Total des dépenses financières	126 700,00	0,00	0,00	140 400,00	140 400,00	0,00	140 400,00
45 ...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
458101	Bassin d'infiltration	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
Total des dépenses réelles	2 859 401,13	437 507,07	0,00	2 803 020,13	2 803 020,13	0,00	2 803 020,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'équipement versées (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
100	EDF-PTT		1 256 949,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
107	Aménagement giratoire		167 559,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	Aménagement Mairie		212 290,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
119	Extension Groupe Scolaire		3 576 735,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
120	Rue des 3 Arbres		109 113,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	Rue de l'Industrie		750 500,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
125	Chauffage S. Polyvalente		12 380,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
126	Maison MONTERO		41 728,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
127	Aménagement Rue Hermy		725 409,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
128	Aménagement terrain		92 750,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
129	Réparation Route Nationale		44 329,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
130	Algúco		51 093,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Aménagement zone tri sélectif		33 901,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Aménagement Mairie		43 717,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Réparation LAVOIR		4 263,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Aménagement SKATE-PARK		40 380,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
135	Const vestiaire foot		899 011,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	Restructuration École primaire		293 061,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
137	Réparation bâtim. communal		179 475,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Réparation poste		42 661,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139	Mur anti-bruit		99 289,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Mat. Mob. Bureau		49 790,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Mat. Mob. Scol & Divers		513 650,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Réserves Foncières		913 014,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
86	Bois et Forêts		328,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89	Voirie		904 352,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90	Signalétique industrielle		9 161,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			11 066 901,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A.Z.Z

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100**

LIBELLE : EDF-PTT

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 256 949,86	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 256 949,86	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 193 364,43	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	63 585,43	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		268 571,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	268 571,60	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	177 172,96	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	91 398,64	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID: 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : Aménagement giratoire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		167 559,72	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 176,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 176,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	159 383,72	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	159 383,72	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 115

LIBELLE : Aménagement Mairie

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		212 290,36	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 704,00		0,00	0,00
2031	Frais d'études	28 704,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	183 586,36		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	183 586,36		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118

LIBELLE : TENNIS

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		6 097,96	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 097,96	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 097,96	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : Extension Groupe Scolaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 576 735,65	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 576 735,65	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 576 735,65	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 671 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	171 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	171 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120

LIBELLE : Rue des 3 Arbres

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		109 113,15	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	109 113,15	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	109 113,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 916,33	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 916,33	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	25 916,33	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123

LIBELLE : Rue de l'Industrie

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		750 500,97	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	750 500,97	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	17 259,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	733 241,97	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : Chauffage S. Polyvalente
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 380,14	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 380,14	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	12 380,14	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		8 168,34	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 168,34	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 168,34	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 126
LIBELLE : Maison MONTERO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		41 728,69	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 728,69	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	41 728,69	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 414,24	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 414,24	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	19 329,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 085,24	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127
LIBELLE : Aménagement Rue Hermy
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		725 409,26	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	725 409,26	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	725 409,26	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		75 244,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	75 244,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	75 244,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128

LIBELLE : Aménagement terrain

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		92 750,87	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 750,87	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	92 750,87	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 129
LIBELLE : RÚfection Route Nationale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 329,20	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	44 329,20		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	44 329,20		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130

LIBELLE : AlgUco

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		51 093,32	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 093,32	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 093,32	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		10 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : Aménagement zone tri sélectif
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		33 901,12	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 901,12	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	33 901,12	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132

LIBELLE : Aménagement Mairie

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		43 717,16	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 717,16	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	43 717,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : RÚhabilitation LAVOIR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 263,13	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 263,13	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 263,13	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134
LIBELLE : Aménagement SKATE-PARK
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		40 380,11	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 380,11	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	40 380,11	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 518,27	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 518,27	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	7 518,27	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 135

LIBELLE : Const vestiaire foot

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		899 011,27	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	899 011,27	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	799 119,55	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	99 891,72	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136
LIBELLE : Restructuration École primaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		293 061,63	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	293 061,63	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	293 061,63	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 137
LIBELLE : RÚhabilitation bÔtimment communal
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		179 475,44	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	162 931,51	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 381,53	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	159 549,98	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 543,93	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	16 543,93	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 138
LIBELLE : RÚfection poste
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		42 661,81	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	42 661,81	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	42 661,81	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 139
LIBELLE : Mur anti-bruit
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		99 289,94	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	99 289,94	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	99 289,94	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 77

LIBELLE : Mat. Mob. Bureau

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		49 790,98	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 790,98	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	49 790,98	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 78

LIBELLE : Mat. Mob. Scol & Divers

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		513 650,52	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	513 650,52	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	13 477,01	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	93 634,12	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	406 539,39	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 125,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 125,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 125,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 85

LIBELLE : RÚserves Foncières

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		913 014,55	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	913 014,55	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	889 975,33	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	23 039,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 994,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 994,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 994,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 86

LIBELLE : Bois et Forêts

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		328,93	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	328,93	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	328,93	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 89

LIBELLE : Voirie

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		904 352,09	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 606,24	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	25 606,24	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	878 745,85	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	878 745,85	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		40 528,80	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	40 528,80	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 244,90	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	21 414,90	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	3 869,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90

LIBELLE : Signalétique industrielle

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		9 161,36	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 161,36	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	9 161,36	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III	A3
--	--	-----	----

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote)
		I		III = I + II
TOTAL	2 548 903,00	100 000,00	2 803 020,13	2 903 020,13
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	527 144,00	100 000,00	350 000,00	450 000,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	37 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	480 144,00	100 000,00	300 000,00	400 000,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1641 Emprunts en euros	200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315 Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	727 144,00	100 000,00	1 550 000,00	1 650 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	183 324,13	0,00	83 976,00	83 976,00
10222 FCTVA	123 324,13	0,00	73 976,00	73 976,00
10226 Taxe d'aménagement	60 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	635 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes financières	818 324,13	0,00	383 976,00	383 976,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes réelles	1 545 468,13	100 000,00	2 063 976,00	2 163 976,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote)	TOTAL (III = I + II)
021		Virement de la section de fonctionnement	983 434,87		719 044,13	719 044,13	719 044,13
040		Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
192		Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111		Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2802		Frais liés à la réalisation de document	0,00		1 900,00	1 900,00	1 900,00
28031		Frais d'études	3 500,00		0,00	0,00	0,00
2804111		Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	2 800,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28041412		Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	7 500,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
28041511		Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	4 200,00		3 200,00	3 200,00	3 200,00
28041582		Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 000,00		1 900,00	1 900,00	1 900,00
281568		Autre matériel, outillage incendie	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28158		Autres inst...matériel, outil. techniques	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281831		Matériel informatique scolaire	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281838		Autre matériel informatique	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281848		Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
041		Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre			1 003 434,87		739 044,13	739 044,13	739 044,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF/042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025



ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 843 509,11	0,00	0,00	2 510 923,93	2 510 923,93	0,00	2 510 923,93	2 510 923,93
011	Charges à caractère général (3)	836 550,00	0,00	0,00	764 000,00	764 000,00	0,00	764 000,00	764 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	660 500,00	0,00		613 000,00	613 000,00			613 000,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00		99 000,00	99 000,00		99 000,00	99 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	250 024,24	0,00		242 879,80	242 879,80		242 879,80	242 879,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 799 074,24	0,00	0,00	1 718 879,80	1 718 879,80	0,00	1 718 879,80	1 718 879,80
66	Charges financières	38 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00						
	Total des dépenses financières	41 000,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
	Total des dépenses réelles	1 840 074,24	0,00	0,00	1 771 879,80	1 771 879,80	0,00	1 771 879,80	1 771 879,80
023	Virement à la section d'investissement	983 434,87			719 044,13	719 044,13		719 044,13	719 044,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 003 434,87			739 044,13	739 044,13		739 044,13	739 044,13

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

2 510 92

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

S2Lo
Publié le 15/04/2025
ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	------------	----------

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
						0,00	2 091 610,00
	TOTAL	2 040 343,41	0,00	33 000,00	33 000,00		2 091 610,00
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	0,00	0,00	0,00		33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 400,00	0,00	7 700,00			7 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 275 910,00	0,00	1 260 910,00			1 260 910,00
731	Fiscalité locale	286 800,00	0,00	314 000,00			314 000,00
74	Dotations et participations (2)	373 208,86	0,00	390 975,00			390 975,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	75 000,00	0,00	85 000,00			85 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 040 318,86	0,00	2 091 585,00	2 091 585,00		2 091 585,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	25,00			25,00
77	Produits spécifiques (2)	24,55	0,00	0,00			0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00			0,00
	Total des recettes financières	24,55	0,00	25,00	25,00		25,00
	Total des recettes réelles	2 040 343,41	0,00	2 091 610,00	2 091 610,00		2 091 610,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00			0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025



Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	419 312,02
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 510 92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Libellé		Pour mémoire, budget précédent (2)		RAR N-1		Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgétaire (3)		Propositions nouvelles	
TOTAL		2 843 509,11		0,00		0,00		2 510 923,93		2 510 923,93	
011	Charges à caractère général (4)		836 550,00	0,00	0,00			764 000,00	764 000,00	0,00	764 000,00
60611	Eau et assainissement		8 000,00	0,00	0,00			8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité		240 000,00	0,00	0,00			180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00
60621	Combustibles		2 000,00	0,00	0,00			2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
60622	Carburants		4 000,00	0,00	0,00			6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
60623	Alimentation		6 500,00	0,00	0,00			6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
60624	Produits de traitement		500,00	0,00	0,00			700,00	700,00	0,00	700,00
60628	Autres fournitures non stockées		500,00	0,00	0,00			100,00	100,00	0,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien		8 000,00	0,00	0,00			5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement		20 000,00	0,00	0,00			15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie		6 000,00	0,00	0,00			6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail		1 400,00	0,00	0,00			1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives		5 000,00	0,00	0,00			3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)		5 000,00	0,00	0,00			4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques		0,00	0,00	0,00			200,00	200,00	0,00	200,00
6067	Fournitures scolaires		12 000,00	0,00	0,00			10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures		6 000,00	0,00	0,00			7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services		4 000,00	0,00	0,00			5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
61351	Matériel roulant		500,00	0,00	0,00			500,00	500,00	0,00	500,00
61358	Autres		10 000,00	0,00	0,00			14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00
61521	Entretien terrains		30 000,00	0,00	0,00			32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics		26 000,00	0,00	0,00			25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments		20 000,00	0,00	0,00			8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
615231	Entretien, réparations voiries		5 000,00	0,00	0,00			8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux		10 000,00	0,00	0,00			4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts		5 000,00	0,00	0,00			8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant		8 000,00	0,00	0,00			40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers		25 000,00	0,00	0,00			42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00
6156	Maintenance		72 000,00	0,00	0,00						

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	7 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	20 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6233	Foires et expositions	6 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6234	Réceptions	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	12 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	46 000,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6282	Frais de gardiennage	550,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	660 500,00	0,00		613 000,00	613 000,00	0,00	613 000,00	613 000,00	613 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	15 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

S2LO

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
									Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE
6218	Autre personnel extérieur	54 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00			24 000,00	24 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00		300,00	300,00			300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00			6 500,00	6 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	800,00	0,00		800,00	800,00			800,00	800,00
64111	Rémunération principale titulaires	250 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00			230 000,00	230 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	8 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00			9 000,00	9 000,00
64113	NBI	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00
64118	Autres indemnités	101 800,00	0,00		98 000,00	98 000,00			98 000,00	98 000,00
64131	Rémunérations	50 000,00	0,00		56 000,00	56 000,00			56 000,00	56 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00			2 000,00	2 000,00
64138	Primes et autres indemnités	7 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00			9 000,00	9 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	43 000,00	0,00		40 800,00	40 800,00			40 800,00	40 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00			68 000,00	68 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00			3 500,00	3 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00			27 000,00	27 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00			1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00		100,00	100,00			100,00	100,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00
6488	Autres	10 500,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00		99 000,00	99 000,00			99 000,00	99 000,00
739115	PréI contrib redress finances publiques	2 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00			34 000,00	34 000,00
739221	FNGIR	50 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00			65 000,00	65 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00			0,00	0,00				
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	250 024,24	0,00		242 879,80	242 879,80			242 879,80	242 879,80
65311	Indemnités de fonction	66 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00			65 000,00	65 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		2 800,00	2 800,00			2 800,00	2 800,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 800,00	0,00		7 800,00	7 800,00			7 800,00	7 800,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

S2LO

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025-29-BF

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00
653172	Cotis,fonds financ allocation fin mandat	200,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	52 001,00	0,00		52 001,00	52 001,00	0,00	52 001,00
65568	Autres contributions	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	30 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	24 573,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCASICIAS	0,00	0,00		23 318,80	23 318,80	0,00	23 318,80
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	8 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00		6 660,00	6 660,00	0,00	6 660,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	46 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
65818	Autres	250,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
65888	Autres	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 799 074,24	0,00		1 718 879,80	0,00	1 718 879,80	1 718 879,80
66	Charges financières	38 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 000,00	0,00		49 500,00	49 500,00	0,00	49 500,00
6688	Autres	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00			1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	500,00			500,00	500,00	0,00	500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00			500,00	500,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				0,00			
Total des charges financières et spécifiques		41 000,00	0,00		53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
Total des dépenses réelles		1 840 074,24	0,00		1 771 879,80	0,00	1 771 879,80	1 771 879,80

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

S2Lo

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	983 434,87	-	719 044,13	II	719 044,13	719 044,13	719 044,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée Différences sur réalisations (positives)	0,00 0,00 20 000,00		0,00 0,00 20 000,00	0,00 0,00 20 000,00	0,00 0,00 20 000,00	0,00 0,00 20 000,00	0,00 0,00 20 000,00
6761	Dot. amort. immos incorporelles							
6811	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Total des dépenses d'ordre	1 003 434,87		739 044,13	739 044,13	739 044,13	739 044,13	739 044,13

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dépenses 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF\ 042 = RI\ 040$) ($DF\ 043 = RF\ 043$).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III	B2
--	--	------------	-----------

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 040 343,41	0,00	2 091 610,00	2 091 610,00	2 091 610,00
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	22 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6479	Remboursest sur autres charges sociales	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 400,00	0,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00
7022	Coups de bois	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70311	Concessions cimetière (produit net)	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	1 000,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 275 910,00	0,00	1 260 910,00	1 260 910,00	1 260 910,00
73211	Attribution de compensation	1 183 350,00	0,00	1 183 350,00	1 183 350,00	1 183 350,00
73221	FNGIR	2 560,00	0,00	2 560,00	2 560,00	2 560,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	90 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
731	Fiscalité locale	286 800,00	0,00	314 000,00	314 000,00	314 000,00
73111	Impôts directs locaux	250 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73138	Autre taxe liée urbanis., déchets et env	13 800,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
73141	Accise sur l'électricité	22 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
74	Dotations et participations (3)	373 208,86	0,00	390 975,00	390 975,00	390 975,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	250,00	0,00	250,00	250,00	250,00
744	FCTVA	5 412,86	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 921,00	0,00	400,00	400,00	400,00
74741	Participation communes membres du GFP	600,00	0,00	450,00	450,00	450,00
74748	Participation autres communes	75,00	0,00	75,00	75,00	75,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	170 000,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

S2LO

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74834	Etat-Compens exonération taxe habitation	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	192 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00	207 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	75 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
75888	Autres	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 040 318,86	0,00	2 091 585,00	2 091 585,00	2 091 585,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	25,00	25,00	25,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	25,00	25,00	25,00
77	Produits spécifiques (3)	24,55	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	24,55	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréci. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 040 343,41	0,00	2 091 610,00	2 091 610,00	2 091 610,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025



ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

(6) Les comptes 7/8 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

	IV
	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant du 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Devise	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel (6)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)								
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						2 290 000,00											
1641 Emprunts en euros (total)						2 290 000,00											
000031064477	CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE	26/11/2024	02/12/2024	250 000,00	F		3,610	3,663		T	X Echéance constante	O	A-1				
1234097	CAISSE DÉPOTS CONSIGNATION	01/12/2012	01/12/2013	500 000,00	F		3,950	3,950		A	X Echéance constante		A-1				
9479912	CAISSE EPARGNE	17/12/2014	25/03/2015	1 540 000,00	F		2,740	2,778		T	X Echéance constante		A-1				
1643 Emprunts en devises (total)				0,00													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				8 850,00													
20240901		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900157900131		28/08/2012	28/08/2012	450,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900213980531	SDV VOTTERO	02/10/2013	02/10/2013	250,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900254830331	SCM Cabinet infirmier	16/04/2014	16/04/2014	950,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900254890631	SCM KINE SPORT SANTE 74	16/04/2014	16/04/2014	950,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900271510831	LEGRINIER Sylvia	26/06/2014	26/06/2014	1 600,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900298250831	DUPONT Pierre	24/11/2014	24/11/2014	1 000,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900815450031	PASQUET Nicolas Ou Florence	21/01/2022	21/01/2022	1 000,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900837960431	LE CAPUCIN GOURMAND	18/05/2022	18/05/2022	2 000,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0
900899790331	SCM KINE SPORT SANTE 74	30/03/2023		650,00	F		0,000	0,000						X	XX	XX	0

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Devise	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00	0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00	0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00	0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00	0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00	0,00						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					206 199,25						
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00	0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00	0,00						
1687 Autres dettes (total)					206 199,25						
0312 2004 00 SYANE	01/01/2006	01/01/2006	01/01/2007		206 199,25	F		4,030	4,030	A C	
Total général					2 505 149,25						

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025-29-BF



- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
		B1.2	IV

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert après couverture éventuelle (12)	Catégorie d'emprunt restant du au 01/01/N (13)	Capital restant du au 01/01/N (14)	Durée résiduelle (en années) (15)	Type de taux (16)	Index (17)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice		
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 434 700,90					105 414,39	42 294,64	0,00	1 159,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 434 700,90					105 414,39	42 294,64	0,00	1 159,94
000031064477		0,00	A-1	250 000,00	19,92	F		3,663	8 696,65	8 908,15	0,00	701,72
1234097		0,00	A-1	124 479,51	2,92	F		3,950	39 896,53	4 916,94	0,00	0,00
9479912		0,00	A-1	1 060 221,39	15,17	F		2,778	56 821,21	28 469,55	0,00	458,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		8 850,00					0,00	0,00	0,00	0,00
20240901		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900157900131		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900213980331		0,00	A-1	250,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900254830331		0,00	A-1	950,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900254890631		0,00	A-1	950,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900271510331		0,00	A-1	1 600,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900298250331		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900815450031		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900837960431		0,00	A-1	2 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
900899780331		0,00	A-1	650,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

S2Lo

Publié le 15/04/2025
ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N (12)	Durée résiduelle (en années) (13)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Capital (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
						Index (14)	Taux d'intérêt					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		20 619,97					10 309,96	830,98	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		20 619,97					10 309,96	830,98	0,00	0,00
0312 2004 00		0,00	A-1	20 619,97	1,00	F		4,030	10 309,96	830,98	0,00	0,00
Total général		0,00		1 464 170,87					115 724,35	43 125,62	0,00	1 153,94

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB-015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025



ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

IV	B1.4
-----------	-------------

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	14 99,99 1 464 170,87	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
Taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Total		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swap).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	IV – ANNEXES
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			
		Taux payé	Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)
Taux fixe (total)					
Taux variable simple (total)					
Taux complexe (total) (2)					
Total					

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME**

		IV
		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



	IV – ANNEXES
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du 20-12-2022
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en dedans duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 10000.00 €	Catégories de biens amortis	
L	Frais de recherche		5
L	Frais d'études		5
L	Frais d'insertion		5
L	Frais d'urbanisme		10
L	Subvention d'équipement		20
L	Subvention d'équipement		15
L	Subvention d'équipement		5
L	Subvention d'équipement		20

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

IV	B3.1
-----------	-------------

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		7 633,33	7 633,33	0,00	7 633,33
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		7 633,33	7 633,33	0,00	7 633,33
Provisions pour créances douteuses	0,00	17/11/2022	7 633,33	7 633,33	0,00	7 633,33
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		7 633,33	7 633,33	0,00	7 633,33
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID: 074-217403120-20250410-D2025_29-BF 00



COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant total des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		7 633,33	7 633,33	0,00	7 633,33

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



	IV	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



		IV	IV
		ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Bassin d'infiltration	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
458101 Dépenses nouvelles (5)		0,00	130 000,00		130 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00		0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00		0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00		0,00
Dépenses nettes (a – c)		0,00	130 000,00		130 000,00
	RECETTES (b)	0,00	130 000,00		130 000,00
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	130 000,00		130 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00		0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00		0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00		0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	130 000,00		130 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations communes (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre A5 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

		IV
		B6

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

		IV
		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	INVESTISSEMENT (total)		
						FONCTIONNEMENT (total)		
65741	09		PERNOLLET Aurore	Personne physique	28 190,00			
65741	46		JACQUEMOUD Elliott	Personne physique		5 000,00		
65748	28		ASSOCIATION PRESTIGE PONEYS	Association		1 500,00		
65748	30		COLIBRY	Association		600,00		
65748	31		PROTECTION CIVILE 74	Association		1 500,00		
65748	32		TETRAS LIBRE	Association		200,00		
65748	33		OPERATION NEZ ROUGE	Association		150,00		
65748	01		AMICALE PETANQUE VOUGY	Association		250,00		
65748	02		ASSOC IL GI DOJANG	Association		1 250,00		
65748	03		TANGO-VELOURS	Association		1 000,00		
65748	04		TENNIS CLUB DU FAUCIGNY	Association		500,00		
65748	05		US VOUGY	Association		1 250,00		
65748	07		SKI CLUB MARNAZ VOUGY	Association		1 500,00		
65748	42		FSE du COLLEGE CAMILLE CLAUDEL	Association		1 250,00		
65748	43		COLLEGE KARINE RUBY	Etablissement de droit public		100,00		
65748	44		FESTI COLOR	Association		90,00		
65748	10		LA TRUITE ASS PECHE	Association		1 500,00		
65748	45		MARGNIER THYEZ VOUGY	Association		600,00		
65748	11		PARADIS ART	Association		600,00		
65748	12		ASSOC CHASSE AGREE	Association		350,00		
65748	13		AMIS ECOLES VOUGY	Association		500,00		
65748	17		Collège Camille Claudel CONCORDANCE ENSEMBLE VOCAL	Association		2 000,00		
65748	11		AMICALE LA DELAHAYE	Association		85,00		
65748	12		ASSOC ANCIENS AFN VOUGY MARNAZ	Association		4 500,00		
65748	13		SECOURS EN MONTAGNE DU PAYS ROCHOIS	Association		60,00		
65748	17		LIEUTENANTS DE LOUVETERIE	Association		50,00		
65748	21		SOUVENIR FRANCAIS CANTON DE SCIONZIER	Association		20,00		
65748	22		MAISON FAM RURALE LE BELVEDERE	Autre personne de droit privé		15,00		
65748	24					10,00		
65748	25					10,00		
65748	26					10,00		
65748	36					10,00		

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplacements créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal	B	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		6,00	3,00	9,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

COMMUNE DE VOUGY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

				IV
				B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
Agent technique	C	TECH		0,00	A
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SF : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POIMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 1 000 habitants, perdent trois mois.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-7-5 : Contrat territorial sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stadiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel concerne temporairement les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352 : Modalités particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352),

333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de cabinet.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-689 087,60	-689 087,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-337 507,07	-337 507,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 026 594,67	-1 026 594,67

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote
Affectation au 1068 (C)	1 026 594,67	1 026 594,67
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 026 594,67	-1 026 594,67
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	138 900,00	138 900,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 123 020,13	1 123 020,13
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	984 120,13	984 120,13

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		138 900,00	I 138 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		137 500,00	137 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	127 000,00	127 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	10 500,00	10 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 400,00	1 400,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 400,00	1 400,00
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 123 020,13	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	83 976,00	83 976,00
10222	FCTVA	73 976,00	73 976,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	1 039 044,13	1 039 044,13
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	1 900,00	1 900,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	3 000,00	3 000,00
28041412	<i>Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	4 000,00	4 000,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	3 200,00	3 200,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	1 900,00	1 900,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 000,00	1 000,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	1 000,00	1 000,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	1 000,00	1 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	1 000,00	1 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	2 000,00	2 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	300 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	719 044,13	719 044,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seules les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

es budgets reflétant les dépenses et les

ID : 074-217403120-20250410-D2025_29-BF



IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

		IV	D3
--	--	-----------	-----------

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 141 000,00	3,94	17,52	0,00	550 303,00	3,94
TFPNB	10 400,00	-0,95	52,07	0,00	5 415,00	-0,95
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	75 100,00	-7,97	7,77	0,00	5 835,00	-7,97
TOTAL	3 226 500,00	3,61			561 553,00	3,75

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2025

Présenté par Le Monsieur le Maire (1),

A Vougy, le 10/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Vougy, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AZZOPARDI Karen	
BOUACHRAOUI Saïda	
CAPRI Brigitte	
DEPOISIER Fabrice	
DEPOISIER Mathieu	
DUCROUX Elisabeth	
GENOVA Antonio	
GLIERE Emeline	
LAURENSON David	
LEDRU Sindy	
MASSAROTTI Yves	
MENEGON Daniel	
PASQUALIN Martine	
PEPIN Nathalie	
SCANU Stéphane	
SIMONIN Marc	
TINJOURD Denis	
VALENTINI Christian	
VOTTERO Cédric	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Certifié exécutoire par Le Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2025, et de la publication le 15/04/2025

A Vougy, le 15/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.